

REUNION DU 28 MARS 2007

L'an deux mil sept, le vingt huit Mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur MAUFRAIS, sur convocation du 23 Mars 2007.

Etaient Présents : Messieurs MAUFRAIS, RELIER, BOUFFINIER, PICHOT, CHAPLAIN, BRASSEUR, CLER, Mesdames BOURGEOIS et DOUBLET.

Absente excusée : Madame MARTIN

Absents : Messieurs HEULAND et LEBEAU

Avait donné pouvoir à Monsieur RELIER : Madame MARTIN

Secrétaire : Monsieur RELIER.

Lecture est faite du compte rendu du 8 Mars 2007 qui est approuvé à l'unanimité des présents et signé.

ORDRE DU JOUR

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2006

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2006 au conseil municipal réuni à cette occasion sous la présidence de Monsieur RELIER, 1^{er} adjoint.

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 202 984.13 €
Et un déficit d'investissement de 1 027.28 €.

Le résultat de clôture est de 201 956.85 €.

Le conseil municipal hormis Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif 2006 à l'unanimité des présents et le compte de gestion dressé par Monsieur le Trésorier d'Anet et donne quitus à Monsieur le Maire pour sa gestion 2006.

AFFECTATION DES RESULTATS EXERCICE 2006

RESULTATS DE L'EXERCICE 2006	93 300.40 €
RESULTATS ANTERIEURS	109 683.73 €
EXCEDENT DE CLOTURE	202 984.13 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	1 028.00 €

AFFECTATION :

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 028 €
AFFECTATION AU COMPTE 002	201 956.13 €

VOTE DES 4 TAXES LOCALES

Le produit fiscal attendu était de 209 584 €. L'augmentation du foncier bâti et de la taxe d'habitation nous permet d'obtenir 6 402 € supplémentaire.

<u>Taxes</u>	<u>Taux 2006</u>	<u>Taux 2007</u>	<u>Recettes 2007</u>
Taxe d'habitation	10.20 %	10.57 %	96 113 €
Foncier Bâti	15.39 %	15.95 %	86 529 €
Foncier non Bâti	35.29 %	35.29 %	26 785 €
Taxe professionnelle	7.68 %	7.68 %	6 559 €
	TOTAL		215 986 €

BUDGET 2007

Le budget 2007 s'équilibre en recettes et dépenses :

Pour la section de fonctionnement à :	599 448 €
Pour la section d'investissement à :	633 639 €

Les principaux travaux de la section d'investissement programmés à ce budget sont les suivants :

- Achat du café
- Chaufferie salle des fêtes
- Carrelage salle des fêtes
- Voirie
- Enfouissement des réseaux rue des Picots.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce budget.

BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 22 AVRIL ET DU 6 MAI PROCHAIN

8 h - 10 h 30	Mr BOUFFINIER	Mme BOURGEOIS	Mr LEBEAU
10 h 30- 13 h	Mme DOUBLET	Mr CHAPLAIN	Mr PICHOT
13 h - 15 h30	Mr BRASSEUR	Mr CLER	Mme MARTIN
15 h 30- 18 h	Mr RELIER	Mr MAUFRAIS	Mr CLER

FEU D'ARTIFICE

Le conseil municipal retient le devis des Ets PYRO MAGIE d'un montant de 990 € TTC pour l'achat et le tir du feu d'artifice du 14 Juillet.

RETRAIT DE LA COMMUNE DE CHAUDON DU SYNDICAT DU PAYS DROUAIS

Du fait de l'appartenance de la commune de Chaudon à la Communauté de communes des quatre vallées, que son périmètre se trouve en partie dans le périmètre du Syndicat du

Pays Chartrain, et selon le principe de continuité des territoires, la commune de Chaudon demande son retrait du Syndicat du Pays Drouais pour adhérer au Syndicat du Pays Chartrain.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord pour le retrait de la commune de Chaudon du Syndicat du Pays Drouais.

REMBOURSEMENT ASSURANCE EUROPEENNE PROTECTION JURIDIQUE

Le Conseil Municipal accepte le remboursement de l'Assurance Européenne d'un montant de 712.82 € relatif au sinistre commune/Billetdoux.

DEVIS ETS BARAIS

Le Conseil Municipal retient le devis des Ets BARAIS pour la pose de tablettes à l'école pour un montant de 1 511.16 € TTC

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur BOUFFINIER

- a reçu deux demandes d'habitants de la Vallée Fleurie pour remplacer le gazon devant leur portail par un passage cimenté.

Accord du conseil municipal.

- nous indique que l'augmentation du SYROM pour les ordures ménagères sera de 3.2 %, ce qui portera le taux sur la feuille d'imposition à 18.537 %.

Monsieur CHAPLAIN

- revient sur l'état des chemins communaux et la proposition faite par Monsieur PATIN de boucher les trous.

Monsieur MAUFRAIS lui indique qu'il est favorable à cette proposition et que celle-ci sera représentée avant l'hiver prochain au conseil municipal mais que pour l'instant nous devons nous limiter aux dépenses importantes et surtout attendre le règlement des subventions afin de ne pas trop déséquilibrer notre budget.

Monsieur BRASSEUR

- signale une voiture blanche stationnée sans bouger en face le café. Un courrier sera envoyé au propriétaire.

Monsieur RELIER

- nous donne des informations sur le SIPAD, la cotisation des communes a été maintenue à 0.44 par habitant.

- nous informe que la redevance des eaux usées a été augmentée de 2 % pour 2007-2008. Les montants de la taxe de raccordement et des frais de branchement sont restés inchangés.

- l'étude diagnostic est en cours, certains contrôles dans les regards auront lieu la nuit.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50.